

Le 20 septembre 2016

Contacts Presse

Philippe BigotConseil départemental
de l'Orne

tél. 02 33 81 60 00

poste 1126

mob. 06 07 34 14 42

bigot.philippe@orne.fr**Plan numérique ornais : les travaux avancent****Montée en débit de l'Internet à Magny-le-Désert**

La montée en débit de l'Internet se poursuit dans le département. Ce mardi 20 septembre, à Magny-le-Désert, Jérôme Nury, vice-président du Conseil départemental de l'Orne, représentant Alain Lambert, président, a inauguré, en présence de Marc Maouche, délégué régional Orange Normandie, le sous-répartiteur téléphonique récemment relié à la fibre optique. Initiée dans le cadre du Plan numérique ornais (PNO), cette nouvelle opération permet d'améliorer sensiblement le débit Internet de 147 usagers de Magny-le-Désert et ses environs.

Le Plan numérique ornais (PNO), voté par le Conseil départemental, prévoit l'achèvement du fibrage de 109 sous-répartiteurs téléphoniques d'ici fin 2017. Pas moins de 16 000 foyers bénéficieront de cette montée en débit. Le coût global de l'opération atteint 20 millions d'euros.

La montée en débit du sous-répartiteur de Magny-le-Désert

Grâce à l'arrivée de la fibre optique jusqu'au sous-répartiteur téléphonique de Magny-le-Désert, ce sont 147 lignes « grises » du secteur – sur les communes de Magny-le-Désert (143) et St-Patrice-du-Désert (4) – qui bénéficient de l'Internet à un débit supérieur à 2Mb/s, dont 10 n'avaient aucun accès, même en bas débit.

Dans le cadre du PNO, trois autres sous-répartiteurs téléphoniques sont appelés à être fibrés sur le territoire de la Communauté de communes du Pays Fertois, en partenariat avec la collectivité :

- **Antoigny** : 125 lignes impactées, sur les communes d'Antoigny (64 lignes), St-Ouen-le-Brisoult (48), Couterne (7) et Méhoudin (6) ;
- **Beuvain** : 133 lignes impactées, sur les communes de Beuvain (89), Magny-le-Désert (33), Le Ferté-Macé (9) et La Chaux (2) ;
- **Les Monts d'Andaine** (commune déléguée de **St-Maurice-du-Désert**) : 191 lignes impactées, réparties sur les communes de St-Maurice-du-Désert (188) et Lonlay-le-Tesson (3).

Dans l'espace rural, pour assurer la montée en débit, les travaux du PNO consistent à prolonger la fibre optique depuis les centraux ou nœuds de raccordement d'abonnés (NRA) jusqu'aux 109 sous-répartiteurs téléphoniques (armoires) desservant les communes ; c'est « la fibre au village ».

Le recours à la fibre permet de booster les lignes téléphoniques : dans le bourg et ses abords, on passe du haut débit au très haut-débit ; plus loin, du bas débit (ou pas de débit) à un débit plus confortable.



Orange a été choisie par le Département, après un appel d'offres, pour équiper les sous-répartiteurs téléphoniques. À chaque nouveau sous-répartiteur équipé, Orange a l'obligation d'informer les autres fournisseurs d'accès à internet FAI (Numéricable, SFR, Bouygues, Free) présents sur le nœud de raccordement « abonnés » (NRA), situé en amont du sous-répartiteur, pour qu'ils puissent, s'ils le souhaitent, utiliser eux-aussi la fibre arrivant au sous-répartiteur.

Et pour les autres ?

La première étape du PNO va conduire à une amélioration de service pour 16 000 lignes téléphoniques en milieu rural. Les abonnés trop éloignés des sous-répartiteurs téléphoniques doivent utiliser des technologies alternatives : le réseau hertzien WIMAX (contact Ozone : 09 73 01 10 00), la boucle locale radio percheronne (BLR, contact R'LAN : au 02 43 82 97 82), le kit satellite (parabole). Le réseau cuivré ne leur fournissant pas l'ADSL (débit inférieur à 2Mbit/s), le Conseil départemental de l'Orne subventionne les particuliers, collectivités et entreprises pour la prise en charge des frais d'accès à Internet (achat et installation des kits de connexion à l'Internet, par satellite ou par boucle locale radio).

Dix premiers sites fibrés à titre expérimental : une expérience concluante

L'expérience des 10 premiers sites fibrés est très concluante, avec des retombées immédiates appréciées de la population, qui peut ainsi accéder à un débit de 60 Mb/s voire 80 Mb/s. Pas moins de 99 autres sous-répartiteurs téléphoniques à fibrer ont été retenus et toutes les études d'exécution sont réalisées. Ce deuxième volet de la mise en œuvre du PNO concerne pas moins de 9 436 lignes ornaises, dont les abonnés vont accéder à l'Internet haut-débit (>2Mb/s) ; parmi eux, 919 n'avaient aucun accès, même en bas débit.

Les travaux se poursuivent et les premières ouvertures commerciales interviennent dès cette fin d'été, alors que sont lancées des rencontres, avec les élus puis avec le grand public, sur les usages du numérique, en partenariat avec StarTech Normandy (ex-Échangeur de Basse-Normandie). L'objectif d'achever le fibrage de tous les répartiteurs concernés fin 2017 devrait pouvoir être atteint !

Un investissement de 20 millions d'euros

Le coût de la montée en débit des 109 sous-répartiteurs est évalué à 20 M€. L'opération est financée à parité entre le Conseil départemental et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), après déduction des subventions obtenues de la Région et de l'État :

-**État** (fond national pour la solidarité numérique) : 7,8 M€

-**Région** : 6,9 M€

-**Conseil départemental de l'Orne** : 2,9 M€

-**Intercommunalités et communes de l'Orne** : 2,4 M€ (pour les 99 SR restants, les 10 premiers étant financés sans participation des EPCI ou communes).

Les enjeux du Plan numérique ornaise :

- améliorer l'offre de services aux particuliers situés en territoire rural ;
- développer l'économie et les services publics sur le territoire (ZA, entreprises isolées, télétravail, santé, éducation, culture ...).

Alain Lambert, Président du Conseil départemental de l'Orne :

« Le numérique, partout dans nos vies ! »

« Etudes, travail, loisirs, gestion du quotidien, simplification des démarches administratives : le numérique est partout dans nos vies, quel que soit notre âge. Aujourd'hui, lorsqu'une famille choisit de s'installer dans une commune, elle ne se préoccupe pas seulement de la proximité avec une école, des services publics, des axes routiers, elle souhaite également un débit Internet de qualité qui lui permette d'être reliée... au monde entier ! »

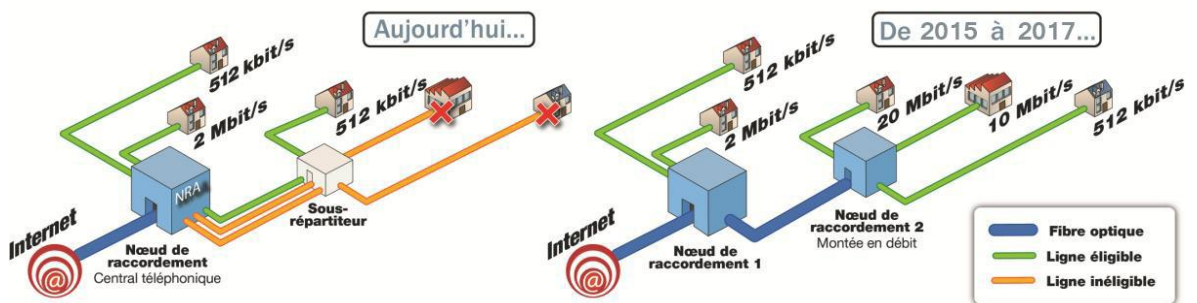
Les 10 premiers sous-répartiteurs fibrés à titre expérimental

Semallé, Berjou, La Chapelle-au-Moine, Bazoches-au-Houlme, Chaumont, Echauffour, Frênes, Saint-Ellier-les-Bois, La Chapelle-près-Sées, Le Pas-Saint-l'Homer.

Les 99 autres sous-répartiteurs fibrés d'ici fin 2017

Antoigny (nombre de lignes téléphonique concernées : 136), Athis de l'Orne (98), Aubry-en-Exmes (145), Aubry-le-Panthou (108), Aubusson (170), Batilly (117), Beauchêne (106), Bellavilliers (90), Bizou (76), Boissei-la-Lande (54), Brullemail (73), Canapville (92), Champsecret (130), Cisai-Saint-Aubin (144), Colonard-Corubert (166), Coulimer (128), Coulonges-sur-Sarthe (94), Coulonges-les-Sablons (86 + 74), Courgeon (153), Courgeoust (146), Couterne (449), Dame-Marie (66), Durcet (124), Echalou (146), Ecorches (53), Ferrière-la-Verrerie (99), La Ferté-Macé (137), Francheville (124), Fresnay-le-Samson (175), Gandelain (130), Gauville (204), Igé (335), L'Hermitière (52), L'Hôme Chamondot (94), La Baroche-sous-Lucé (225), La Fresnaye-au-Sauvage (107), La Gonfrière (85), La Lande Patry (342), La Lande-sur-Eure (136), La Perrière (166), La Roche Mabile (98), La Ventrouze (70), Landisacq (293), Larchamp (130), Larré (157), Le Bosc-Renoult (91), Le Chatellier (177), La Gué-de-la-Chaine (344), Le Mage (132), Le Ménil-de-Briouze (192), Le Ménil-Scelleur (70), Le Plantis (57), Le Renouard (94), Lougé-sur-Maire (144), **Magny-le-Désert (147)**, Mâle (200), Mantilly (290), Ménil-Erreux (78), Ménil-Gondouin (101), Ménil-Hermei (116), Mont-Ormel (74), Montchevrel (145), Moulicent (81), Moulins-sur-Orne (107), Neauphe-sous-Essai (81), Neuville-sur-Touques (54), Neuvy-au-Houlme (85), Occagnes (251), Préaux (231), Prépotin (94), Ruperroux (86), Saint-André-de-Briouze (83), Saint-Aubin-d'Appenai (97), Saint-Brice (131), Saint-Brice-sous-Rânes (70), Saint-Cornier-des-Landes (290), Saint-Fulgent-des-Ormes (89), Saint-Georges-des-Groseillers (593), Saint-Germain-de-la-Coudre (417), Saint-Gervais-du-Perron (152), Saint-Hilaire-de-Briouze (121), Saint-Mard-de-Réno (221), Saint-Martin l'Aiguillon (51), Saint-Maurice-du-Désert (184), Saint-Ouen-de-Sécherouvre (102), Saint-Paul (218), Saint-Pierre-la-Bruyère (192), Saint-Siméon (151), Sainte-Honorine-le-Guillaume (187), Sainte-Marguerite-de-Carrouges (46), Sainte-Opportune (78), Saires-la-Verrerie (160), Sées (53), Serans (83), Torchamp (152), Urou-et-Crennes (327), Vidai (55), Villers-en-Ouche (244).

LA MONTÉE EN DÉBIT • Fibre optique + Ligne téléphonique



Glossaire

* **Nœud de raccordement** : lieu où aboutissent toutes les connexions, entre le réseau téléphonique filaire et la terminaison cuivre vers le client (boucle locale).

** **Sous-répartiteur** : c'est cette armoire installée sur la voie publique, assurant l'alimentation de quelques dizaines à quelques centaines de lignes téléphonique « réseau cuivre ».